



vbu/30 juin 2022

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU

7 JUIN 2022, 19H30, A LA GRANDE SALLE DE BALLAIGUES

Présidence : M. Daniel Guignard, Conseiller général à Croy

Présences : Mme Muriel Vuagniaux, Municipale à Bofflens - M. Olivier Ponnaz, Directeur à Vallorbe – Mme Létitia Gauthey, Enseignante à Vallorbe – Mme Nathalie Brechbühl, Représentante des parents à Bretonnières, M. Christophe Hinvj, Représentant des parents à Vallorbe, Mme Amélie Noël, Enseignante à Vallorbe, Mme Cindy Leresche – Amis Gym à Ballaigues

Excusés : M. Simon Suter – FC Vallon du Nozon à Vaulion, M. Ricardo Ribeiro, Représentant des parents à Vallorbe, Mme Christel Nieto, Représentante de l'APE à Vallorbe

Secrétaire : Mme Vanessa Buffalo-Jéronimo

Invité : M. Nyffenegger, membre de la commission bâtiment du CODIR

Ordre du Jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire : point de situation par M. Nyffenegger, membre de la commission bâtiment du CODIR
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2022
4. Pause de midi à Vaulion
5. Gestion des Assemblées de parents
6. Deux demi-journées de congé à fixer pour l'année scolaire 2022-2023
7. Communications de la Direction
8. Divers et propositions individuelles

M. Guignard, Président, adresse une cordiale bienvenue à chacun et ouvre la séance à 19h32.

Il informe l'assemblée des membres excusés ce soir, puis expose que M. César Boulaz ayant démissionné du Codir, il ne sera plus membre du conseil d'établissement et sera remplacé par Madame Isabelle Viatte, municipale à Bretonnières.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT SCOLAIRE : POINT DE SITUATION PAR M. NYFFENEGGER, MEMBRE DE LA COMMISSION BATIMENT DU CODIR

Monsieur Nyffeneger, municipal des écoles à Ballaigues et membre du CODIR de l'AscoVaBaNo, se présente et souhaite la bienvenue à l'assemblée à qui il offre une présentation de sa Commune.

Il expose brièvement le projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire. En effet, de par sa position, il a activement participé aux diverses études qui ont été élaborées concernant la nécessité de l'élargissement du nombre de bâtiments scolaires dans le Vallon du Nozon. Les trois sites retenus pour ce projet sont Croy, Romainmôtier et Vaulion.

Au niveau du timing, il explique que l'investissement de temps est énorme, ainsi que l'instauration du financement, mais que normalement le nouveau bâtiment devrait être opérationnel au plus tard à la rentrée scolaire 2026.

M. Hinvî demande si un budget est établi – M. Nyffeneger répond qu'une estimation d'environ CHF 30 millions a été faite. M. Hinvî demande s'il existe des subventions pour ce genre de projet et M. Nyffeneger affirme qu'en effet il existe quelques subventions. M. Ponnaz précise qu'elles sont minimales et que dans tous les cas, les communes de l'AscoVaBaNo vont se répartir les frais en fonction de leur nombre d'habitants.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et la secrétaire est remerciée pour son travail.

4. PAUSE DE MIDI A VAULION

Depuis décembre 2021, les élèves du Collège de Vaulion, de la 5p à la 8p ont un horaire continu. A savoir que certains d'entre eux ont une pause d'une heure et quarante minutes, pendant laquelle il n'y a pas de possibilité de rentrer chez eux (pas de transports). Certains parents se sont plaints de ce nouvel horaire. Mme Brechbühl, qui est à la base de cette discussion en qualité de représentante des parents, s'est chargée d'effectuer un sondage auprès des parents du Vallon du Nozon, en posant 3 questions à 57 foyers. Elle expose brièvement le sondage et ses réponses comme suit :

Question 1 : Pause de midi trop longue : 46 OUI et 11 NON

Question 2 : Instauration d'une période supplémentaire à midi : 46 OUI et 11 NON

Question 3 : Instauration d'une activité facultative à midi : 50 OUI et 7 NON

Finalement, les sondés ont eu l'opportunité de proposer des idées pour d'éventuelles activités facultatives, afin d'occuper les enfants pendant leur pause.

Le sondage et ses réponses sont joints à ce pv.

M. Guignard prend la parole et précise qu'actuellement les élèves sont à la charge des Communes de l'AscoVaBaNo, en particulier Mme Vuagniaux, et qu'ils sont encadrés par 2 surveillantes-animatrices, qui proposent des jeux et d'avancer dans les devoirs. Il explique aussi que de manière générale, il n'est pas aisé de trouver des personnes intéressées et disponibles pour occuper ce genre de poste durant le temps de midi.

M. Ponnaz rappelle qu'à la base, ce changement d'horaire a été mis en place pour permettre d'abolir le fait que les élèves 1-2P à Romainmôtier commencent l'école avant les élèves plus âgés à Vaulion.

Mme Brechbühl insiste sur le fait que ce sont surtout les parents d'élèves de 7/8 p qui n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux le midi qui se plaignent de cette pause.

Mme Vuagniaux informe l'assemblée que pour gagner en efficacité, les services à la cantine ont été dédoublés. En effet, pendant que les 8p mangent au premier service, les 7p vont dans la salle de travaux manuels ou dehors avec une surveillante. Ils peuvent donc sortir, jouer ou faire leurs devoirs pendant environ trente minutes. Puis, les 7p vont manger au deuxième service et les 8p ont les mêmes possibilités. Après les deux services, ils passent ensuite un moment tous ensemble. Elle ajoute qu'au final, plusieurs des activités proposées par les parents lors du sondage ont déjà été mises en place sur le temps de midi.

M. Ponnaz ajoute que la journée continue a été votée par le peuple au niveau cantonal. La journée continue représente une prise en charge le matin avant l'école, le midi et après l'école aux UAPE, dans le but de décharger les parents qui travaillent. Il estime qu'il y a une erreur d'assimilation générale entre une journée continue et un horaire continu où il n'y a pas de pause de midi restreinte et l'on finit plus tôt l'après-midi. A noter que l'heure de pause à midi est obligatoire dans la LEO.

En ce qui concerne une éventuelle mise en place de devoirs surveillés, il faudrait avoir à disposition une salle supplémentaire, ce qui n'est actuellement pas le cas. Mme Vuagniaux explique aussi que certains parents ne veulent pas que leurs enfants travaillent le midi. Mme Brechbühl demande si par exemple des parents pourraient proposer des activités eux-mêmes, ou s'il n'y a pas moyen d'interpeler Car Postal pour obtenir des lignes de bus supplémentaires autour du temps de midi afin de permettre aux élèves de rentrer ? M. Ponnaz répond que malheureusement il a déjà émis cette demande et que la DGMR a répondu à la négative. M. Guignard se demande quelle est la raison de ce refus ? est-ce financier ? M. Ponnaz répond que premièrement il devient difficile de trouver des chauffeurs de bus et qu'en plus les budgets des associations scolaires sont souvent limités, ce qui ne permettrait pas de faire appel à des transporteurs privés. Au sujet d'ajouter une période supplémentaire le midi, Madame Noël, enseignante, estime que cela serait très dur pour les enfants après les 4 périodes du matin et également pour les enseignants. Mme Noël demande si des adultes peuvent s'occuper d'enfants le midi sans forcément avoir de formation, comme par exemples des parents, des bénévoles ou des retraités. Mme Vuagniaux répond positivement. Le personnel n'est pas forcément qualifié, un casier judiciaire est demandé et un contrat est rédigé. Mme Vuagniaux ajoute qu'il subsiste toujours le problème de trouver du personnel intéressé à travailler durant le temps midi. M. Guignard demande si les enseignants seraient éventuellement d'accord de proposer des activités ? M. Ponnaz,

répond que cela serait en plus de leur activité à 100%, mais que quand les nouveaux bâtiments seront construits on pourra imaginer d'autres solutions.

Plusieurs échanges ont encore lieu autour du sujet et il en ressort que la meilleure option à ce jour est de tenter de proposer des activités facultatives et qu'il serait positif d'aller de l'avant dans ce sens. Mme Brechbühl propose de demander aux parents et aux associations du Vallon du Nozon si certains accepteraient de mettre quelque chose en place. M. Guignard propose de lancer un appel à projet avant la fin du mois pour tenter d'avoir une solution en place pour la rentrée. La discussion est close avec cette proposition.

5. GESTION DES ASSEMBLEES DE PARENTS

M. Guignard explique que formellement il est de la responsabilité du quart-parents d'organiser les assemblées de parents. Mme Vuagniaux rappelle que Mme Van Mullem, Présidente de l'APE Vaud, avait proposé son aide et encourage les représentants des parents à faire appel à elle.

Il ressort de la discussion que le problème réel est le manque d'intérêt des parents, raison pour laquelle le projet Quarto a été mis en place par le Canton. La matière à débattre est également questionnée. Mme Vuagniaux offre quelques idées de sujets comme par exemple, une présentation du projet Quarto ou alors de rapporter les discussions du conseil d'établissement. Mme Brechbühl répond qu'elle aurait plutôt envie d'être simplement à disposition des parents qui sont intéressés, plutôt que d'organiser des assemblées pour très peu de participants. Cependant, ces assemblées font partie intégrante du règlement et devraient obligatoirement avoir lieu une fois par année.

6. DEUX DEMI-JOURNEES DE CONGE

M. Ponnaz, directeur, propose de continuer à octroyer le mercredi 17 mai 2023, veille de l'Ascension et le dernier vendredi après-midi, à savoir le 30 juin 2023. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

7. COMMUNICATIONS DE LA DIRECTION

M. Ponnaz prend la parole et présente le 2^{ème} semestre de cette année scolaire :

- ❖ Fin des restrictions Covid : les deux camps de ski ont pu avoir lieu juste après la fin des restrictions à la mi-mars. Un grand soulagement a été ressenti dans l'établissement suite à cela. Etonnamment après ce relâchement et le stress des deux dernières années, une « dépression » et une fatigue des élèves et des enseignants s'est fait ressentir également, mais les vacances de Pâques sont bien tombées et ont permis à tous de se ressourcer.
- ❖ Guerre en Ukraine : Une vingtaine d'élèves ukrainiens ont été accueillis sur 2 classes à Vaulion et Vallorbe. Ceci a bien entendu représenté une nouvelle charge de travail supplémentaire mais l'objectif a été de les intégrer au mieux.
- ❖ Nouvelles classes : l'année prochaine 2 nouvelles classes seront ouvertes. A l'heure actuelle il n'y a plus de locaux disponibles pour des classes supplémentaires dans le Vallon du Nozon. Les nouveaux bâtiments sont donc très attendus.
- ❖ Réunion des parents : la 1^{ère} réunion des parents depuis deux ans a enfin pu être organisée. M. De Icco, Préfet, a profité de cette séance afin de parler des dangers d'internet et des réseaux sociaux. A juste titre, ce dernier s'est permis de remettre les parents face à leurs responsabilités dans ce domaine.

- ❖ Fin d'année scolaire : les ECR ont été effectuées, le camp multisports des 9p à Leysin a eu lieu la semaine dernière et les examens des 11p arrivent à grands pas. A noter que depuis cette année, c'est le Canton qui prépare les épreuves écrites et plus les établissements. Vaud est le seul canton avec la Thurgovie à toujours exiger des examens de fin de scolarité. Les résultats dans notre canton comptent pour 20% de la note finale.
- ❖ Plusieurs manifestations pour les élèves et les parents vont avoir lieu durant le mois de juin.
- ❖ Pour terminer M. Ponnaz nous informe que les vacances d'été débutent le vendredi 1^{er} juillet à 12h00 et que la rentrée aura lieu le lundi 22 août à 8h15.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des propositions ou des sujets à traiter pour les prochaines séances du conseil d'établissement.

Mme Vuagniaux informe que l'association scolaire a mis en place un système électronique pour les inscriptions à la cantine scolaire. Le système s'appelle « Mon Portail » et il est proposé par une entreprise privée qui travaille avec les associations scolaires dans plusieurs cantons. Il sera possible par exemple, d'excuser en ligne un élève le matin même. Pour les Communes concernées, il y aura aussi les devoirs surveillés. Le système sera opérationnel à la rentrée scolaire et les parents recevront les informations nécessaires dans le courant du mois de juillet.

Monsieur Guignard annonce que la prochaine séance du cet devrait logiquement avoir lieu en septembre. Le mardi 27 septembre à 19h30 à Vallorbe est proposé et accepté à l'unanimité. Un ordre du jour établi en fonction des précédentes discussions sera envoyé avant la séance.

Dans la mesure où la parole n'est plus demandée, le Président remercie l'assemblée en clôturant la séance à 21h25. La Commune de Ballaigues propose un petit apéro à l'issue de cette séance.

Le Président

La Secrétaire

Daniel Guignard

Vanessa Buffalo-Jéronimo